



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5076

Mardi 03 Mai 2011

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 230.22

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,41%

VARIATION SUR L'ANNEE : - 17,26%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	3021,89	-0,25%	-18,95%
8300	INDICE DES BANQUES	2705,02	-0,29%	-19,52%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9221,72	0,36%	-16,23%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4775,07	-0,35%	-17,03%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2942,11	-0,85%	-18,37%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4090,43	-0,75%	-18,91%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2227,52	-1,20%	-6,20%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2372,43	-1,15%	-8,83%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1518,37	0,61%	-10,35%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1032,92	0,69%	-10,17%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1900,15	-0,85%	-7,27%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	5,800	14-04-2010	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	37,000	36,980	36,510	36,980	36,510		
2	1	0,600	12-05-2010	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	11,140	11,140	11,000	11,140	11,000		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,750	1,700	1,720	1,750	1,700		
4	20	1,800	30-06-2010	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	29,500						
5	1	0,420	27-04-2011	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,690	6,490	6,590	6,590	6,490		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	18,500	18,150	18,430	18,430	18,150		
7	10	2,000	14-06-2010	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	57,400	57,990	57,780	57,990	57,300		
8	5	0,650	18-06-2010	BH - Banque de l'Habitat	20,410	20,410	20,410	20,410	20,410		
9	5	0,850	24-06-2010	TL - Tunisie Leasing	27,800	26,970	27,600	27,600	26,970		
10	1	2,900	20-05-2010	BT - Banque de Tunisie	10,810	10,810	10,800	10,850	10,800		
11	5	1,250	05-07-2010	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	38,000	36,860	36,860	36,860	36,860		
12	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	9,020	8,930	9,180	9,180	8,870		
13	5	0,450	07-06-2010	BNA - Banque Nationale Agricole	10,570	10,260	10,260	10,440	10,260		
14	10	1,400	09-06-2010	AMEN BANK	66,790	66,780	66,900	66,900	66,000		
15	1	0,200	03-06-2010	ATB - Arab Tunisian Bank	6,450	6,480	6,440	6,480	6,440		
16	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	18,770	18,210	18,670	18,670	18,210		
17	5	1,750	01-07-2010	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	44,000	43,990	43,900	43,990	43,900		
18	2	**	30-06-2010	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	7,990						
19	5	0,720	10-06-2010	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24,800	24,270	24,690	24,690	24,260		
20	1	0,200	15-06-2010	ATL - Arab Tunisian Lease	4,610	4,650	4,640	4,650	4,600		
21	1	0,275	01-06-2010	PGH - Poulina Group Holding	7,760	7,980	7,760	7,980	7,750		
22	10	1,800	15-06-2010	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	153,020	150,000	155,000	155,000	148,430		
23	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	104,600						
24	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	12,860	13,180	12,800	13,180	12,800		
25	5	0,700	28-05-2010	SALIM - Société d'Assurances SALIM	26,960	26,170	26,850	27,000	26,170		
26	1	2,000	21-06-2010	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	7,350	7,560	7,540	7,560	7,400		
27	1	0,035	05-07-2010	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,070	1,080	1,070	1,080	1,050		
28	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,700	4,560	4,680	4,700	4,560		
29	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	42,650						
30	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	4,700	4,600	4,600	4,600	4,600		
31	5	0,350	09-07-2010	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	10,550	10,240	10,500	10,500	10,240		
32	5	0,300	12-07-2010	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	13,880						
33	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	9,410	9,650	9,700	9,930	9,370		
34	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	1,780	1,780	1,770	1,790	1,770		
35	1	0,170	15-06-2010	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	6,320	6,260	6,160	6,320	6,160		
36	1	0,370	02-06-2010	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,400	11,500	11,320	11,500	11,060		
37	1	0,180	23-07-2010	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,980	3,000	3,000	3,000	3,000		
38	5	0,400	12-07-2010	EL WIFACK Leasing	23,600	22,550	22,990	22,990	22,540		
39	1	0,280	07-06-2010	Société ESSOUKNA	5,500						
40	1	0,270	04-05-2010	ADWYA - Société Adwya	5,590	5,390	5,370	5,490	5,370		
41	1	0,250	25-05-2010	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,280	5,280	5,280	5,290	5,230		
42	1	0,600	30-07-2010	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	3,200	3,130	3,180	3,200	3,130		
43	1	0,725	15-06-2010	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,400	11,400	11,410	11,410	11,400		
44	1	0,060	09-07-2010	Société Les Ciments de Bizerte	6,580	6,520	6,670	6,670	6,520		
45	5	0,375	01-07-2010	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	10,520	10,620	10,310	10,620	10,310		
46	1	0,500	01-04-2010	ENNAKL Automobiles	7,900	7,900	7,780	7,900	7,730		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
47	25	9,700	05-07-2010	Air Liquide Tunisie	310,000	301,000	301,020		
48	10	1,600	15-04-2010	Placements de Tunisie - SICAF	39,000				
49	5	2,000	31-05-2010	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	67,870				
50	10	3,500	21-06-2010	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	43,000				
51	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,500	4,470	4,470		
52	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	27,000				
53	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	4,680			S	
54	5	0,550	09-07-2010	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	11,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

** La société a remboursé à ses actionnaires 3 dinars par action. Ce remboursement est réalisé par réduction de capital social en ramenant la valeur nominale de 5 à 2 dinars.

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MONOPRIX (10 à 2), BT (10 à 1), SOTUVER (10 à 1), SOPAT (5 à 1),**

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
55	I			Société SERVICOM	6,480						
56	I			Société Carthage Cement	2,490	2,490	2,470	2,490	2,470		

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
57	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2010	109,000			
58	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	14-04-2011	105,000			
59	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	09-02-2011	105,000			
60	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012	15-03-2011	101,200			
61	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2010	102,750			
62	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	74,160			
63	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	07-05-2010	107,100			
64	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	09-07-2010	107,500			
65	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	64,000			
66	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013	11-03-2011	100,000			
67	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	11-03-2011	103,500			
68	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2011	102,000			
69	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011	05-08-2010	100,000			
70	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	-	100,000			
LES EMPRUNTS									
71	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2010	100,000			
72		EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09	BTE9	15-09-2019	15-09-2010	99,000			
73		EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09	BE10F	17-09-2020		100,000			
74		EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09	BE10V	17-09-2020		100,000			
75		EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09	BE10B	17-09-2030		100,000			
76	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2011	103,000			
77		EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 11/01	TJB10	11-01-2018		100,000			
78	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014	07-12-2010	100,000			
79		EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024	31-12-2010	100,000			
80		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024	31-12-2010	100,000			
81	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2010	100,600			
82	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2010	100,000			
83		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2010	100,000			
84		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2010	100,000			
85		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2010	100,000			
86		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2010	100,000			
87		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2011	100,000			
88		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2011	100,000			
89		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2010	100,000			
90		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2010	100,000			
91		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013	27-11-2010	102,200			
92		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013	27-11-2010	100,000			
93		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014	27-01-2011	100,000			
94		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014	27-01-2011	100,000			
95		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014	02-03-2011	100,000			
96		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014	02-03-2011	100,000			
97		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09	TL9SF	25-09-2014	25-09-2010	100,000			
98		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09	TL9SV	25-09-2014	25-09-2010	100,000			
99		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03	TL92F	29-03-2015	29-03-2011	100,000			
100		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03	TL92V	29-03-2015	29-03-2011	100,000			
101		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06	T101F	01-06-2015		100,000			
102		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06	T101V	01-06-2015		100,000			
103		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11	TL10F	17-11-2015		100,000			
104		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j.17/11	TL10V	17-11-2015		100,000			
105		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02	T10SF	28-02-2016		100,000			
106		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02	T10SV	28-02-2016		100,000			
107	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2010	100,000			
108		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2010	100,000			
109		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2010	100,000			
110		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2011	101,760			
111		EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03	SB10A	23-03-2020	23-03-2011	100,000			
112		EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03	SB10B	23-03-2025	23-03-2011	100,000			
113	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024	07-04-2011	100,000			
114	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2011	100,000			
115		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2011	100,000			
116		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2010	95,510			
117		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2010	100,000			
118		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2010	100,000			
119		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2010	100,000			
120		EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB82S	31-08-2025		100,000			
121	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2010	100,000			
122		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2010	100,000			
123		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2010	100,000			
124		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2010	100,000			
125		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016	20-05-2010	100,000			
126		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019	20-05-2010	100,000			
127		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024	20-05-2010	100,000			
128		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029	20-05-2010	100,000			
129	U I B	EO UIB 2009 - IA 10ans AP à 5,25% j. 17/07	UB91A	17-07-2019	17-07-2010	100,000			
130		EO UIB 2009 - IB 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2010	100,000			
131		EO UIB 2009 - IC 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2010	100,000			
132	C I L	EO CIL 2004 / I 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2010	100,000			
133		EO CIL 2004 / I 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2010	100,000			
134		EO CIL 2005 / I 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51F	14-10-2012	14-10-2010	100,000			
135		EO CIL 2005 / I 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51V	14-10-2012	14-10-2010	100,000			
136		EO CIL 2007 / I 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2011	100,000			
137		EO CIL 2007 / I 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2011	100,000			
138		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2011	100,000			
139		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2011	100,000			
140		EO CIL 2008 / I 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2010	100,000			
141		EO CIL 2008 / I 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2010	100,000			
142		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2011	100,000			
143		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2011	100,000			
144		EO CIL 2009 / I Fixe 5ans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2010	100,000			
145		EO CIL 2009 / I Variable 5ans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2010	100,000			
146		EO CIL 2009 / 2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2010	100,000			

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
154	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTk6	18-12-2011	18-12-2010	100,000					
155		EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2011	100,000					
156		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2011	100,000					
157		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2011	100,000					
158		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2011	100,000					
159	ATL	EO ATL 2006 / I 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL6I	15-06-2013	15-06-2010	100,010					
160		EO ATL 2007-I Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2010	100,000					
161		EO ATL 2007-I Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,000					
162		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2010	100,000					
163		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2010	100,000					
164		EO ATL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2010	100,030					
165		EO ATL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2010	100,000					
166		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2010	100,000					
167		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2010	100,000					
168		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2010	100,000					
169		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2010	100,000					
170		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2010	100,000					
171		EO ATL 2010-I Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015		100,000					
172		EO ATL 2010-I Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015		100,000					
173	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OURL4	31-03-2012	31-03-2011	100,000					
174		EO UTL 2005/I 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OURL5	30-09-2012	30-09-2009	100,000					
175	Meublateg	EO Meublateg 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
176		EO Meublateg 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
177		EO Meublateg 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
178		EO Meublateg 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
179		EO Meublateg 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
180		EO Meublateg 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
181		EO Meublateg 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
182	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2011	100,000					
183	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2011	100,000					
184		EO ATTIJARI LEASING 2010-I Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015		100,000					
185		EO ATTIJARI LEASING 2010-I Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015		100,000					
186	AIL	EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j. 17/12	AIL7	17-12-2012	17-12-2010	100,000					
187		EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j. 30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2009	100,000					
188		EO AIL 2009 / I 5ans AP 6,5% j. 23/02	AIL9I	23-02-2014	23-02-2011	101,000					
189		EO AIL 2010 / I 5ans AP 5,25% j. 08/04	AIL0I	08-04-2015	08-04-2011	100,000					
190	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j. 10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
191		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j. 10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
192		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j. 10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
193	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
194		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAB	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
195		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAC	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
196		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAD	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
197	UNION DE	EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUF6F	30-11-2011	30-11-2010	100,000					
198	FACTORING	EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUF6V	30-11-2011	30-11-2010	100,000					
199		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2011	100,020					
200		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2011	100,000					
201	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2010	99,500					
202	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2010	100,000					
203		EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016		100,000					
204		EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016		100,000					
205	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2010	100,000					
206	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2010	100,000					
207	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
208	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
209	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
210		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
211		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
212	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe Sans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2010	100,000					
213		EO HL 2008-I Variable Sans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2010	100,000					
214		EO HL 2009-I Fixe Sans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2010	100,000					
215		EO HL 2009-I Variable Sans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2010	100,000					
216		EO HL 2009-2 Fixe Sans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2010	100,000					
217		EO HL 2009-2 Variable Sans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2010	100,000					
218		EO HL 2010-I Fixe Sans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015		100,000					
219		EO HL 2010-I Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015		100,000					
220		EO HL 2010-2 Fixe Sans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015		100,000					
221		EO HL 2010-2 Variable Sans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015		100,000					
222	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
223	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
224	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
225	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2010	100,060					
226	C H O	EO Sté de Condition. des Huiles d'Olives Gar. BIAT 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 19/11	CHO9	19-11-2019	19-11-2010	100,000					
227	CHO Company	EO CHO Company 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 31/12	CHOC9	31-12-2019	31-12-2010	100,000					
228	Meublateg	EO Meublateg Industries Catégorie A Gar. AB 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0A	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
229	Industries	EO Meublateg Industries Catégorie B Gar. BT 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0B	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
230		EO Meublateg Industries Catégorie C Gar. BTL 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0C	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
231		EO Meublateg Industries Catégorie D Gar. BH 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0D	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
232		EO Meublateg Industries Catégorie E Gar. BNA 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0E	26-04-2017	26-04-2011	100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
233	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIBI1	Janvier 2012	15-02-2011	100,00					
234		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIBI2	Octobre 2016	15-02-2011	100,00					
235	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2BI1	Juillet 2013	15-02-2011	100,00					
236		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2BI2	Juillet 2016	15-02-2011	100,00					
237		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2BI3	Avril 2020	15-02-2011	100,00					

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
247				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,880				
248				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,340				
249				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,310				
250				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,280				
251				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,260				
252				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,110				
253				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,390	0,010	0,010		
254				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,160	0,010	0,010		
255				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,630				
256				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,050				
257				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,410				
258				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,620				
259				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,420				
260				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,280				
261				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,980				
262				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,460				
263				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,590				
264				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,960				
265				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,310				
266				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,650				
267				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,990				
268				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,580				
269				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,550				
270				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,530				
271				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,440				
272				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,420				
273				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	2,810				
274				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	9,070				
275				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	3,780				
276				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	8,730				
277				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	5,545				
278				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	220,690				
279				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	126,110				
280				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	108,090				
281				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	72,060				
282				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	52,410				
283				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	40,310				
284				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	36,670				
285				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	33,320				
286				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	32,440				
287				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	26,640				
288				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	28,180				
289				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,980				
290				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	28,660				
291				UBCI (da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	19,000				
292				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,100	1,000	1,000		
293				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	7,760				
294				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	6,670				
295				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,920				
296				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	3,070				
297				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	5,360				
298				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	5,440				
299				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,160				
300				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,700				
301	1			ATB AN j 01-01-2011 - ATBN0	6,250	6,070	6,070		
302				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,390	0,390	0,390		
303				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,540				
304				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,130				
305				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,530				
306				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	12,040				
307				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	9,090				
308				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	6,160				
309	5			SIMPAR NG j 01-07-2010 - SIG10	43,130			B	
310				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,510				
311				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	7,030	5,010	5,010		
312				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	8,270				
313				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,960				
314				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,470			S	
315				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	58,480				
316				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	5,170				
317				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	4,820				
318				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	3,600				
319				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,440				
320				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,580				
321				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,480				
322				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,440				
323				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	0,900				
324				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	2,420				
325				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,360				
326				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	3,150				
327				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,620				
328				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,680				
329				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,200				
330				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	6,910				
331				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,500				
332				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,090				
333				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,520				
334				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,160				
335				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,450				
336				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,300				
337				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,190				
338				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,090				
339				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,720				
340				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,590				
341				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,780				
342				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,240				
343				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,140				
344				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,380			B	
345				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,640				
346				TPR (da. 1/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,480				
347				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,710				
348				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,150				
349				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,180				
350				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,050	0,040	0,040		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
351	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	12,950				
352	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	4,950				
353	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	7,970				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
354				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,590				
355				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,390				
356				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,300				
357				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,290				
358				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,550				
359				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA		E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010		
		E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010		
		E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010		
		E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010		

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Groupe GMT	10	11.560	29-04-2011	11.630		5 730	TSI	31-05-2011	06-05-2011
Sté Maille Club S.A.	12	20.760	22-04-2011	20.900		2 500	TSI	31-05-2011	06-05-2011

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au **Marché Principal** des titres de capital de la Cote de la Bourse, la société «Telnet Holding» ouvre son capital social au public à hauteur de **18,77%**. L'opération dont les caractéristiques sont décrites ci-après, porte de manière concomitante sur une cession d'actions existantes (11,26%) et une émission d'actions nouvelles (7,51%) par voie de souscription publique.

Admission des actions de la société «Telnet Holding» au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a accordé, en date du 18 février 2011 son accord de principe quant à l'admission des actions de «Telnet Holding» au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société «Telnet Holding» ayant abouti à un prix d'introduction de 6 DT, soit une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée et de 11,3 % par rapport à la médiane.

Toutefois, compte tenu de la conjoncture économique actuelle que connaît la Tunisie, et sur recommandation du Conseil de la Bourse, les actionnaires de « Telnet Holding » ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire de 3,2% par rapport à la moyenne pondérée et de 3% par rapport à la médiane. Ainsi, le prix par action ancienne ou nouvelle, dans le cadre de la présente offre à prix ferme, sera de 5,800 dinars.

I- Présentation de la société :

I-1 Dénomination sociale : Telnet Holding SA

I-2 Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

I-3 Téléphone : +216 71 706 922

I-4 Fax : +216 71 706 939

I-5 Site Web : www.groupe-telnet.net

I-6 Email : info@groupe-telnet.net

I-7 Objet social : La société a pour objet :

- Toutes prises d'intérêts et participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts ou autres droits sociaux ;

- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et

- Généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

2- Caractéristiques et modalités de l'opération :

2-1 Contexte et objectifs de l'opération :

Opérant dans un secteur de haute **technologie** avec des taux de croissance très élevés, le Groupe Telnet doit disposer de moyens de financement adaptés à ses ambitions et à ses perspectives de développement à moyen et long-termes ; tout en préservant sa solidité financière, gage de pérennité et d'indépendance. C'est sur la base de cette analyse que les actionnaires de Telnet ont décidé de procéder à l'introduction de la structure Holding du Groupe à la Bourse de Tunis ; qui permettra d'atteindre ou de faciliter la réalisation des principaux objectifs suivants :

- La diversification des sources de financement du Groupe et l'ouverture d'un canal permanent de mobilisation de fonds propres,

- Le renforcement de la notoriété du Groupe auprès de ses clients,

- La création d'un instrument supplémentaire de motivation et de fidélisation du personnel du Groupe,

- La création d'une assise financière solide à même de financer les projets de développement futurs du Groupe. Des projets de développement sont identifiés et sont à un stade avancé d'étude dont notamment le projet de Telnet Electronics.

2-2 Décisions ayant autorisé l'opération :

2-2-1 Décision ayant autorisé l'offre

Sur proposition du Conseil d'Administration du 21 mai 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Telnet Holding tenue le 25 juin 2010 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au Marché Principal de la Cote de la Bourse. La même AGO a donné tous les pouvoirs au conseil d'administration et au directeur général, Monsieur Mohamed Frikha, pour accomplir toutes les démarches nécessaires, d'études, d'évaluation et de procéder par l'aboutissement de cette opération à l'introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-2-2 Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le **12 mars 2011** a décidé d'augmenter le capital social de

10 200 000 Dinars à 11 028 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 828 000 Dinars et l'émission de 828 000 actions au prix d'émission de 5,800 Dinars représentant un nominal de

1 Dinar et une prime d'émission de 4,800 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

2-2-3 Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mars 2011 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital.

Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2-3 Cadre de l'offre

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché de 2 070 000 actions d'une valeur nominale de

1 dinar chacune et ce, dans le cadre d'une offre à prix ferme :

- 828 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société, représentant 7,51 % du capital après réalisation de cette augmentation.

- 1 242 000 actions anciennes provenant de la cession par les actionnaires actuels d'actions anciennes, représentant 11,26 % du capital après la réalisation de ladite augmentation.

2-4 Modalité de l'offre

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à des **quotités** d'actions.

Chaque **quotité** est composée de **deux actions nouvelles** à souscrire en numéraire et de **trois actions anciennes** à acheter. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public de 414 000 quotités.

2-5 Période de validité de l'offre :

L'offre est ouverte au public du **mardi 19 avril 2011** au **mardi 10 mai 2011 inclus**.

2-6 Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles et anciennes offertes porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2011.

2-7 Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Telnet Holding», tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé 5,800 dinars par action ancienne ou nouvelle. Soit 29 dinars par quotité.

2-8 Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions de la société Telnet Holding exprimées dans le cadre de la présente offre.

Toutefois, la somme relative à l'augmentation du capital sera versée au compte indisponible N°08 601 00019 32 00189 2 01 ouvert auprès de la BIAT agence Charguia II.

2-9 Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte de manière concomitante sur une cession de 1 242 000 actions anciennes et sur une souscription à 828 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation de capital réservée au public. Au total, l'offre porte sur 2 070 000 actions soit 18,77% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2011.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'offre à prix ferme. Il s'effectuera en termes de quotités d'actions composées chacune de deux actions nouvelles et de trois actions anciennes, soit un total de 414 000 quotités offertes.

Les quotités offertes dans le cadre de l'offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre de quotités	Correspondant à		Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en% de l'OPF
		Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions nouvelles		
Catégorie A : OPCVM sollicitant au minimum 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels*.	82 800	248 400	165 600	3,75%	20,0%
Catégorie B : Institutionnels autres que les OPCVM sollicitant au minimum 500 quotités.	41 400	124 200	82 800	1,88%	10,0%
Catégorie C : Personnes physiques ou morales, Tunisiennes ou étrangères sollicitant au minimum 251 quotités.	165 600	496 800	331 200	7,51%	40,0%
Catégorie D : Personnes physiques ou morales, Tunisiennes ou étrangères sollicitant au minimum 25 quotités et au maximum 250 quotités.	82 800	248 400	165 600	3,75%	20,0%
Catégorie E : Personnel du Groupe TELNET	41 400	124 200	82 800	1,88%	10,0%
Total	414 000	1 242 000	828 000	18,77%	100,0%

*tels que défini par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

(SUITE)

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement les quotités demandées et l'identité complète du demandeur. L'identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes : Nom, prénom, nature et numéro de la Pièce d'Identité Nationale.
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : Nom, Prénom, date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal.
- Pour les personnes morales Tunisiennes : Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce.
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire.
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les personnes étrangères : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement. La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 25 quotités ni supérieur à 11 028 quotités pour les non institutionnels (0,5% du capital) et à 110 280 quotités pour les institutionnels (5% du capital).

En tout état de cause, la quotité demandée par le demandeur doit respecter la quotité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes d'acquisition pour la **catégorie A** ne peuvent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la **dernière valeur liquidative publiée** précédant la date de demande d'acquisition.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'offre à Prix Ferme. Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataires d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge.

Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance. Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement. En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue. Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

2-9-1 Mode de répartition des titres :
Pour les catégories A, B, C et E : Les demandes d'acquisition seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
Pour la catégorie D : Les demandes d'acquisition seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement. En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D, puis à la catégorie E.

2-9-2 Modalités de paiement du prix :
 Pour la présente offre, le prix de l'action de la société Telnet Holding, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à **5,800 Dinars** par action ancienne ou nouvelle. Le règlement des demandes d'acquisition des actions anciennes et nouvelles s'effectue au comptant auprès de l'intermédiaire en bourse au moment de dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au demandeur dans un délai ne dépassant pas les trois jours de la déclaration du résultat de l'offre.

3- Transmission des demandes et centralisation de l'offre à la BVMT :
 Les intermédiaires en bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande d'acquisition, l'identifiant du mandataire, la date de dépôt de la demande d'acquisition, l'identité complète des acquéreurs, **telle que précisée ci-dessus**, la quotité demandée par acquéreur, **la catégorie d'avoir**, le nombre total d'acquéreurs, le nombre total de quotités demandées par intermédiaire. Les états des demandes d'acquisition doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi. Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes d'acquisition et les supports informatiques au plus tard le **jeudi 12 mai 2011 à 17h00**. **Les modèles des états des demandes d'acquisition sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.** La centralisation des demandes d'acquisition transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

3-1 Ouverture des plis et dépouillement :
 Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, **le vendredi 13 mai 2011**, à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC et Axis Bourse- intermédiaires en bourse introducteurs et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

3-2 Déclaration des résultats :
 Dès la réalisation de dépouillement des demandes d'acquisition, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

3-3 Règlement des capitaux et livraison des titres :
 Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux. La STICODEVAM a donné en date du 9 mars 2011 aux actions anciennes de la société Telnet Holding le code ISIN : TN 000 744 0019. La société Telnet Holding s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière. Le registre des actionnaires sera tenu par AFC -Intermédiaire en Bourse.

3-4 Cotation des titres :
 La date de la première cotation des titres (10 200 000 actions anciennes et 828 000 actions nouvelles) sur le Marché Principal de la Cote de la Bourse fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF. Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

4- Contrat de liquidité et contrat de régulation du cours boursier:
4-1 Contrat de liquidité : Les actionnaires de Telnet Holding se sont engagés à consacrer 1 000 000 dinars et 100 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité pour une période de 12 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de Telnet Holding. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Axis Capital Bourse.
4-2 Régulation du cours boursier : Les actionnaires de la société « Telnet Holding » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Pour plus de détails sur la présente opération, un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 11/738 du 04 avril 2011, est mis à la disposition du public auprès de la société «Telnet Holding», de AXIS CAPITAL BOURSE- intermédiaire en Bourse- et de l'AFC -Intermédiaire en Bourse ainsi que sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).

ADMISSION ET INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts CIL 2011-1 et ATL 2010-2 ont été admis à la cote de la Bourse le 03/05/2011 et ils seront négociables en Bourse à partir du 05/05/2011. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Échéance
CIL 2011-1 Fixe	CIL	CGI	TN0004201265	CL11F	CIL0216 5,5%P5	5,50%	5	100	AP	93 000	9,30	15/02/2011	15/02/2012	15/02/2016
CIL 2011-1 Variable	CIL	CGI	TN0004201273	CL11V	CIL0216+0,75%P5	TMM+0,75%	5	100	AP	207 000	20,70	15/02/2011	15/02/2012	15/02/2016
ATL 2010-2 Fixe	ATL	AFC	TN0004700415	AT02F	ATL1217 5,5%P7/2F	5,50%	7 dont 2 franchise	100	AP	90 500	9,050	30/12/2010	30/12/2011	30/12/2017
ATL 2010-2 Variable	ATL	AFC	TN0004700423	AT02V	ATL1217 T+1%P7/2V	TMM+1,0%	7 dont 2 franchise	100	AP	259 500	25,950	30/12/2010	30/12/2011	30/12/2017

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Le Conseil d'Administration de l'Accumulateur Tunisien ASSAD s'est réuni le jeudi 14 avril 2011 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2010.

En outre il a décidé de :

1. Convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 16H.
2. Proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 0.370 DT par action.
3. Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le lundi 23 mai 2011 à 17H, à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 11.000.000 DT à 11.500.000 DT, par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 mille dinars (500.000 DT) et l'émission de 500.000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour vingt deux (22) actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2011.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES -

Le conseil d'administration de la société Automobile Réseau Tunisien et Services –ARTES SA-, réuni le jeudi 28 avril 2011 a décidé de proposer :

- 1- La distribution d'un dividende de 0,860 dinars par action.
- 2- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire durant le mois de juin 2011.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER -

Le conseil d'administration de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER, réuni le mercredi 27 avril 2011 a décidé de proposer à l'assemblée générale les résolutions suivantes:

1. La distribution d'un dividende de 0,150 DT par action.
2. L'augmentation du capital social par incorporation des réserves d'un montant de 3.333.000 DT en deux tranches égales de 1.666.500 actions chacune. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir premier janvier 2011 pour la première tranche et à partir du premier janvier 2012 pour la deuxième tranche.
3. La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours du mois de juin.
4. La convocation des actionnaires pour l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au cours du mois de juin.

COMMUNIQUE DE TUNISIE LEASING

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing s'est réuni le 19 avril 2011 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2010.

Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant se tenir le **24 mai 2011**, la distribution d'un dividende de **0,850 Dinar par action**, soit 17% du nominal.

COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 avril 2011 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2010 et il a arrêté les Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2010 qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes. En outre, le Conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et de proposer à ladite assemblée, la distribution d'un dividende de 0,750 Dinars par action.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour décider d'augmenter le capital de 20 MDT à 25 MDT par incorporation des réserves et la distribution d'une action gratuite pour quatre actions anciennes. Les actions nouvelles prendront jouissance à partir le 01 janvier 2011.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR -

Le Conseil d'Administration de la Société TPR SA, réuni le Lundi 18 Avril 2011 a décidé de proposer :

1. La Distribution d'un dividende de 0,250 Dinar par action.
2. Une augmentation du capital de 5.000.000 de Dinars par incorporation de réserves par :
 - Attribution gratuite de 05 Actions nouvelles pour 37 anciennes **avec jouissance 01-01-2011**, le capital sera porté de 37.000.000 Dinars à 42.000.000 Dinars.
3. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Mercredi 25 Mai 2011 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 15 heures.
4. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le Mercredi 25 Mai 2011 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 16 heures.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS (SNMVT) - MONOPRIX-

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) - MONOPRIX - réuni le jeudi 17 mars 2011, a décidé de :

1- Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Augmentation du capital social, qui passera de **18 490 160 DT** à **27 735 240 DT**, par incorporation de réserves pour un montant de **9 245 080 DT** et l'émission de **4 622 540 actions nouvelles gratuites** à raison d'une (1) nouvelle pour deux (2) anciennes.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011.

2- Proposer aux actionnaires, à titre exceptionnel et en vue de participer à l'effort de reconstruction suite aux événements du mois de janvier 2011, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2010.

ASSURANCES SALIM

Les actionnaires de la société « **ASSURANCES SALIM** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Judi 05 Mai 2011, à 10 heures** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2010 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010 ;
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2010 ;
- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Fixation des jetons de présence;
- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- 8- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration ;
- 9- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'assemblée Générale Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à l'Immeuble Assurances Salim, Lotissement AFH/ BC5, au Centre Urbain Nord Tunis.

BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE - ATTIJARI-BANK -

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **lundi 09 mai 2011 à partir de 09h00 du matin**, à l'hôtel Sheraton – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice comptable 2010 ;
2. Lecture du rapport spécial des co-commissaires sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice comptable 2010 ;
3. Examen et Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice comptable 2010 et lecture des rapports des co-commissaires aux comptes y afférents ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice comptable 2010 ;
6. Autorisation d'émission de nouveaux emprunts obligataires à hauteur maximale de 200 millions de dinars sur une période de 3 ans ;
7. Délégation des pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration et au Directeur Général à l'effet de recevoir les demandes de conversion des OCA 2006 ;
8. Approbation des montants des jetons de présence ;
9. Approbation des décisions du Conseil d'Administration relatives à la révocation d'un administrateur ;
10. Acceptation de la démission d'un administrateur et la nomination d'un nouvel administrateur ;
11. Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire, ou par un mandataire, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction des Affaires Juridiques sise au 140 avenue de la liberté - 1002 Tunis et à retourner dûment signé trois (03) jours au moins avant la réunion à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires à l'adresse de la Direction des Affaires Juridique sus-mentionnée, durant l'horaire du travail et le délai légal.